

A cet effet le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki Moon dans un message a invité les gouvernants à faire des femmes et les filles de principales actrices capables de réduire les risques des catastrophes naturelles. Le secrétaire général des Nations Unies a précisé que «dans le monde entier, les femmes et les filles prennent l'initiative dans leurs familles et leurs communautés pour réduire autant que faire se peut les risques».

En atteste, des études ont montré qu'au Bangladesh, des femmes se sont préparées aux inondations et ont montré à leurs semblables comment fabriquer des fours en argile portatifs et surélever les maisons. En Afrique du Sud, on a demandé à des adolescentes marginalisées de participer à la mise au point de plans pour atténuer les effets de la sécheresse et des tempêtes violentes.

Dans l'Altiplano bolivien, les femmes autochtones, qui pratiquent une agriculture traditionnelle, ont appris à tenir compte des données climatiques, ce qui a permis de réduire sensiblement les pertes de récoltes dues à la grêle, au gel et aux inondations, informe le message.

De même, au Viet Nam, les villageois ont été sensibilisés aux mesures de prévention des catastrophes au moyen de feuilletons radiophoniques relatant des histoires vraies de femmes locales. Au Japon, à la suite du tsunami et du séisme qui ont frappé la région de Tohoku, les femmes ont contribué de manière essentielle à la création de nouvelles sources de revenus, en particulier pour les mères célibataires, rappelle notre source.'

Autant d'initiatives que «montrent bien qu'il est dans l'intérêt des communautés d'encourager les femmes à jouer un rôle de premier plan dans l'atténuation des risques liés aux catastrophes, et ce sera encore plus vrai à mesure que les changements climatiques s'intensifieront et que l'humanité devra faire face à davantage de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes, dont plus de 200 millions de personnes sont déjà victimes chaque année», renseigne Ban Ki Moon.

Pour rappel l'Assemblée générale de l'ONU a décidé par la Résolution 44/236 du 22 décembre 1989 de célébrer la Journée internationale de la prévention des catastrophes. Ce choix a correspondu avec la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles

(1990-1999).

Et par la résolution 64/200 du 21 décembre 2009, l'Assemblée générale a décidé de désigner le 13 octobre comme date de commémoration de la Journée dont l'objectif est de sensibiliser les gens à la manière de prendre des mesures afin de réduire leur risque en cas de catastrophe.

Mais pour l'année 2012 le but de la Journée est de reconnaître et d'apprécier l'action des millions de femmes et de jeunes filles qui rendent leurs communautés plus résilientes face aux catastrophes et aux risques climatiques en leur permettant ainsi de protéger leurs investissements dans le développement et d'en engranger les bénéfices. Cependant, une immense part du travail et des réalisations des femmes reste invisible et est considérée comme allant de soi.

Par Ndèye Fatou Diouf, Source: <http://fr.allafrica.com>